1. Identification de la substance ou du mélange et de la société/entreprise

Identifiant du produit :	Quartz
Noms commerciaux :	Quartz sphérique pour sablage, Quartz sphérique pour filtration, Quartz
Utilisations pertinentes identifiées de la substance :	Construction, traitement des matériaux, filtration
Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité	GRANULATI ZANDOBBIO SpA 24060 Zandobbio (BG) - Italie Via Selva, 29 info@granulati.it
Numéro de téléphone d'urgence	+39 02 66101029 Centre antipoison Hôpital Niguarda

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange :	Cette substance ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) n° 1272/2008.
Éléments d'étiquette	non prescrit
Autres dangers	Selon le type de manipulation et d'utilisation (par exemple, broyage, séchage), de la silice cristalline respirable peut se former et se disperser dans l'air. L'inhalation prolongée ou aiguë de silice cristalline respirable peut provoquer une silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont des problèmes respiratoires, une toux et un essoufflement. En cas d'exposition irrégulière à la silice cristalline respirable, des mesures de protection et de surveillance appropriées doivent être mises en œuvre.

3. Composition/informations sur les ingrédients

Substances :	Silice, SiO_2 >99%, n° CAS 14808-60-7, n° CE 238-878-4 Aucune impureté n'est présente à des concentrations considérées comme nocives.

4. mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours :

Inhalation:
En cas d'inhalation accidentelle de poussières ou de fumées dues à une surchauffe ou à une combustion, se mettre à l'air frais. Dans les cas les plus graves, consulter un médecin.

Contact cutané :
Par précaution, lavez à l'eau et au savon. Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin.

Contact visuel :
Rincez abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.

Ingestion:
Rincez-vous la bouche à l'eau et buvez beaucoup d'eau.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :	Ce produit ne contient pas de substances reconnues comme dangereuses pour la santé à des concentrations nécessitant une attention particulière.
Indication de la nécessité de consulter immédiatement un médecin et de recourir à un traitement spécial :	Inconnu.

5. mesures de prévention des incendies

Moyens d'extinction :	Aucune précaution particulière n'est requise, tout le matériel de lutte contre l'incendie est adapté.
Risques particuliers liés à la substance ou au mélange :	La substance elle-même ne brûle pas.
Recommandations aux pompiers :	Aucune précaution particulière n'est requise

6. Mesures de libération accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :	Évitez la formation de poussière. Ne respirez pas les vapeurs ni les poussières. Évacuez le personnel vers des zones sûres.
Précautions environnementales :	Ne pas rejeter les eaux de lavage dans les cours d'eau ou dans le réseau d'égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage **:**	Collecter mécaniquement et dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.
Référence à d'autres sections :	Voir les sections 8 et 13

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Assurez une ventilation adéquate dans les zones où de la poussière est générée. Évitez la formation de poussière. Évitez tout contact avec les yeux et la peau.
Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :	Conserver à température ambiante dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit sec. Sur les postes de travail fixes, prévoir une aspiration localisée si le produit est utilisé de manière à disperser de la poussière.
Utilisations finales spécifiques :	Aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle :	Fraction de poussière respirable : Limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition en milieu de travail) : 0,1 mg/m³
Contrôles d'exposition :	Contrôles de l'exposition professionnelle : Règles générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et en fin de journée. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. disposition relative à la protection individuelle Protection respiratoire : Ne respirez pas la poussière ni les brouillards. En présence de poussière, utilisez un masque anti-poussière. Protection des mains : Aucune précaution particulière n'est requise. Protection oculaire :

Éviter tout contact avec les yeux. En cas de formation de poussière, porter des lunettes de protection étanches.
Protection de la peau et du corps :
Aucune précaution particulière n'est requise.
Risques thermiques :
Aucune précaution particulière n'est requise.
Contrôles de l'exposition environnementale :
Aucune précaution particulière n'est requise.

9. propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :	État d'agrégation : solide Forme commerciale : poudre, granulés Couleurs : blanc, rose, vert, bleu, gris Odeur : aucune Solubilité dans l'eau : pratiquement insoluble Densité : 2650 kg/ m^3 Densité apparente : 1500 kg/ m^3
Plus d'informations :	Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	À haute température, le $SiO2_{peut}$ se transformer en cristobalite.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Il n'y a pas de dangers qu'il faille mentionner spécifiquement.
Conditions à éviter :	Aucune information disponible.
Matériaux incompatibles :	Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques :

Classification selon le SGH (1272/2008/CE, CLP) :
Cette substance ne répond pas aux critères de classification du règlement n° 1272/2008/CE.
Toxicité aiguë : Non classée comme toxique de manière aiguë.
Corrosion/irritation cutanée : Non classé comme corrosif/irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé comme irritant ou comme causant des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé comme sensibilisant respiratoire ou cutané.
Mutagénicité des cellules germinales : Non classé comme mutagène des cellules germinales.
Cancérogénicité : Non classé comme cancérogène.
Toxicité pour la reproduction : Non classé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Non classé comme toxique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Non classé comme toxique pour certains organes cibles (exposition répétée).
Risque d'aspiration : Non classé comme risque d'aspiration.
Perturbateur endocrinien pour la santé humaine : Il n'est pas classé comme perturbateur endocrinien pour la santé humaine.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
En cas d'ingestion : les données ne sont pas disponibles.
En cas de contact visuel : les données ne sont pas disponibles.
En cas d'inhalation : les données ne sont pas disponibles.
En cas de contact avec la peau : les données ne sont pas disponibles.
Autres informations : Aucun effet sur la santé n'est connu.

12. Informations écologiques

Toxicité:	Aucune donnée disponible.
Persistance et dégradabilité :	Il peut être éliminé de l'eau par sédimentation.
Potentiel de bioaccumulation :	Il ne se bioaccumule pas.
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.
Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :	Aucune donnée disponible.
Autres effets indésirables :	Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :	Déchets provenant de rebuts/produits non utilisés : Éliminer conformément à la législation en vigueur. Selon le Catalogue européen des déchets (CED), les codes de déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais à l'application. Code européen des déchets (CED) n° : 01 04 10. Emballages contaminés : Apportez les emballages lavés à un centre de recyclage local.

14. Informations sur les transports

Terres (RID/ADR)	Non réglementé
Maritime (OMI)	Non réglementé
Aéronefs (OACI/IATA)	Non réglementé
Informations complémentaires :	Non classé comme dangereux selon la réglementation des transports.

15. Informations réglementaires

Réglementations et législations en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :	Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH/CLP), il n'est pas nécessaire de classer ou d'étiqueter le produit.
Évaluation de la sécurité chimique :	Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

16. Plus d'informations

Bibliographie: Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil (CLP).
Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen et du Conseil (I Atp. CLP).
Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen.
Règlement (UE) 878/2020 du Parlement européen.
Décret législatif 81/2008 et modifications ultérieures

Dénégation: Toutes les précautions sont prises lors de la production afin de garantir que le produit soit conforme aux dimensions fournies et aux données publiées, mais comme il s'agit d'un produit à l'état naturel, de légères variations peuvent survenir en raison de l'évolution des dépôts naturels.
Les informations contenues dans le présent document sont basées sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus.
Ces informations ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de la qualité du produit.
Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations au regard de l'usage spécifique qui en sera fait.
Cette carte annule et remplace toute édition précédente.